

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	24	29

Vote
UNANIMITE
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
PREFECTURE DE LA SARTHE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 25 novembre 2025 à 20h30, le Conseil Communautaire du Sud-Est Manceau s'est réuni à la Salle du Conseil Communautaire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUANET Nicolas, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 19/11/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes le 19/11/2025.

Présents : M. ROUANET Nicolas, Président, Mmes : Mme CHAUVEAU Cécile, HATTON Anita, LALANNE Géraldine, LEBEAU Sonia, MIRGAINE Christine, MORGANT Nathalie, PASTEAU Dominique, PREZELIN Séverine, SIMON Claudette, TURBAN Jacqueline.

MM : BACHELIER Jean-Christophe, BRIONNE Alain, CHAUVEAU Pascal, COME Laurent, DE SAINT RIQUIER Arnaud, FOUCHARD Stéphane, FOURMY Guy, GRAFFIN Serge, M. HERVE Yves-Marie, HERRAUX Denis, M. HUMEAU Michel, LEPETIT Jean-Pierre, M. TAUPIN Laurent

Excusés ayant donné procuration : Mmes BERTHE Isabelle donne procuration à M. HERRAUX Denis, CORMIER Véronique donne procuration à M. FOUCHARD Stéphane, MASSE Karine donne pouvoir à MORGANT Nathalie, RENAUT Martine donne procuration M. BACHELIER Jean-Christophe et M. HUREAU Laurent donne pouvoir à M. TAUPIN Laurent.,

Absentes : Mme PAQUIER Monique, Mme TRAHARD Véronique

A été nommé secrétaire : M. Denis HERRAUX

DEL2025-095 – Création de poste

Rapporteur : M. ROUANET Nicolas

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Président propose à l'assemblée la création d'un emploi de Chargé de projets, appui au pilotage et moyens généraux à temps complet à compter du 25 novembre 2025, pour piloter les missions d'ingénierie et les missions de suivi opérationnel.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois d'Attaché ou d'Attaché principal Territorial. Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique.

L'assemblée est invitée à adopter les propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs, l'inscription des crédits nécessaires au budget de la collectivité, à autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

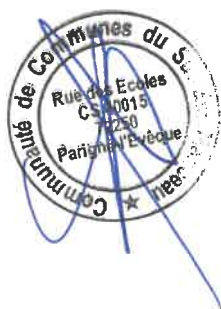
- **APPROUVE** la création du poste de Chargé de projets, appui au pilotage et moyens généraux, à temps complet.
- **ACTE** la modification du tableau des emplois et des effectifs ci-annexé.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

A Parigné-l'Evêque, le 25/11/2025

Le Président,
M. Nicolas ROUANET



Le secrétaire de séance,
M. Denis HERRAUX

